

LES + LUS

Surbienpublic.com

1 Montée des eaux : situation délicate dans le Val de Saône, la décrue amorcée la nuit prochaine ?

26 784 vues

2 Un piéton percuté par une voiture ce [mardi] matin à Longvic

25 960 vues

LES + COMMENTÉS

Sur bienpublic.com

1 Routes secondaires : la vitesse limitée à 80 km/h au 1^{er} juillet

35 commentaires

2 Routes à 80 km/h : officialisation [ce mardi] ?

31 commentaires

LE DESSIN



LA QUESTION WEB

Pensez-vous qu'Oprah Winfrey pourrait devenir la prochaine présidente des États-Unis ?

8 % Oui, c'est certain
43 % Elle a ses chances
49 % Non, c'est impossible
Votants : 427.

GRAINE DE MOUTARDE

Ça fait peur



Par Jean-Philippe Guillot

On n'arrête plus le progrès. Vous avez peur de la grippe ? Vous redoutez tous ces cancers nés de la malbouffe et de la pollution de l'air ? Vous frissonnez, à raison, face à ces cas de méningites foudroyantes (lire en pages 2 et 3) ? Eh bien, tremblez, mais attendez, car le pire est peut-être à venir. Une nouvelle maladie est en train de faire "son trou" dans le monde entier. Elle n'épargne personne, que vous soyez homme, femme, jeune ou vieux, beau ou laid. Son nom ? La "selfite". Ou la manie de se prendre en photo dans tous les sens et de publier ces résultats en rafale sur les réseaux sociaux. Un constat très sérieux, réalisé par des chercheurs, publié dans la revue scientifique *International journal of mental health and addiction*. Apprenez, si vous pensez en être affecté, que les sujets sont considérés comme « malades » à partir de trois selfies (autoportraits) par jour. Un remède simple avant de devenir patient chronique inscrit sur la liste noire du fichier à tiroirs des risques psychosociaux ? Débranchez-vous et limitez-vous, à l'ancienne, au reflet de votre miroir. Et si les symptômes persistent, consultez votre... fournisseur d'accès.

CARNET

Retrouvez les avis de décès en pages 4 et 5 de votre cahier Services.

DIJON



■ Comme c'est la tradition, la préfète, Christiane Barret, a partagé la galette avec des artisans boulangers et pâtisseries de Côte-d'Or. Photo Philippe BRUCHOT

La préfète partage la galette avec des artisans boulangers et pâtisseries de Côte-d'Or

À l'initiative de l'Union des artisans boulangers et boulangers-pâtisseries de la Côte-d'Or, en compagnie de membres de la confrérie des Talmeliers du bon pain, la préfète de Bourgogne-Franche-Comté, Christiane Barret, a invité, mardi, dans les salons de l'hôtel de la préfecture, à Dijon, les élèves de niveau BEP du CFA La Noue de Longvic des sections boulangerie, boulangerie-pâtisserie, et leurs professeurs, pour partager la traditionnelle galette qu'ils ont confectionnée. La préfète a souligné l'excellence de cette profession, au troisième rang des métiers préférés des Français, après les pompiers et les infirmières. Avant d'échanger avec les élèves, elle a rappelé leur poids économique de premier ordre et loué la qualité des formations en apprentissage des boulangers-pâtisseries.